

**UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE**  
**4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY**  
**Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31**

—————oOo—————

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 septembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues Dazard.

Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 34 délégués (33 titulaires - 1 suppléant)	Voix Pour : 34
Dont membres votants à voix délibérative : 34 délégués	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 16 septembre 2024	Abstention : 0

**Membres présents:**

**Titulaires:** Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Lavoix Olivier, Mr Lévêque Yves, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Pittana Stéphane, Mr Rezzouki Mohamed, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mr Valet Eric, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

**Suppléants votants:** Mr Guilleman Michel

**Membres absents excusés :**

**Titulaires:** Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Burel Régis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gabriel Madeleine, Mme Gleize Séverine, Mr Gruzon Laurent, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Mangin Eric, Mr Minette Michel, Mme Pauly Brigitte, Mme Picard Florence, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Triconnet Nelly, Mme Vaudé Gaëlle.

**Membres absents:**

Mr Adam Hubert, Mr Branquard André, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Haÿ Etienne, Mr Hubier Maxime, Mme Malet Madeleine, Mr Peugniez Michaël, Mr Vérot Vincent.

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Pantoux Jean-Luc

---

<b><u>Objet :</u></b> Composition du bureau : élection du vice-président	<b>N°2024 09 03</b>
--	---------------------

-Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

-Vu la délibération n°20200902 du 1<sup>er</sup> septembre 2020 portant création de 11 postes de vice-présidents

002-250202371-20240924-20240903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024  
Publication : 27/09/2024

Certifié par le Président

- Vu la délibération n°20200903 du 1<sup>er</sup> septembre 2020 relative à l'élection des vice-présidents,
- Vu l'arrêté n°202072 du 1<sup>er</sup> septembre 2020 donnant délégation de fonction et de signature du président au 1<sup>er</sup> vice-président,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 10 septembre 2024,

Considérant la vacance d'un poste de vice-président dont la démission a été acceptée par monsieur le préfet par courrier reçu le 17 juillet 2024,

Considérant que lorsqu'un poste de vice-président est vacant, le comité syndical peut décider que le nouveau vice-président occupera, le dernier rang du tableau et les vice-présidents situés après le vice-président démissionnaire dans l'ordre du tableau remontent alors d'un cran,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de vice-président,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul vice-président, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

#### **Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré,**

- DECIDE de l'élection d'un nouveau vice-président en remplacement du vice-président démissionnaire.
- DECIDE que le vice-président à désigner occupera, le dernier rang du tableau, et les vice-présidents situés après le vice-président démissionnaire dans l'ordre du tableau remontent alors d'un cran,
- PROCEDE à la désignation du 11<sup>ème</sup> vice-président au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont désignés en qualité d'assesseurs chargés du déroulement du scrutin, Mr Mathis Michel et Mr Bahu Nicolas

Le dépouillement des votes a donné le résultat suivant :

#### **ELECTION DU 11<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

##### Est candidat :

Mr Mohamed REZZOUIKI

##### Résultats au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de votants : 34
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Majorité absolue : 16

##### *Résultat de l'élection du 11<sup>ème</sup> Vice-Président*

Noms	Suffrages obtenus	Elu
Mohamed REZZOUIKI	30	<b>Mohamed REZZOUIKI</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240924-20240903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024  
Publication : 27/09/2024

Certifié par le Président

A l'annonce du résultat de vote, le Président déclare élu Mr Mohamed Rezzouki, dans l'ordre du tableau suivant :

VICE - PRESIDENTS	ELUS
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Jacques GEBKA
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Nelly TRICONNET
3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Michel MATHIS
4 <sup>ème</sup> Vice-Président	Maryse HERNANDEZ
5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Eric MANGIN
6 <sup>ème</sup> Vice-Président	Philippe MARCHAL
7 <sup>ème</sup> Vice-Président	Didier BANDRY
8 <sup>ème</sup> Vice-Président	Martine ROMELOT
9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Jean-Luc MAGNIER
10 <sup>ème</sup> Vice-Président	Dominique CANTOT
<b>11<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	<b>Mohamed REZZOUKI</b>

Pour extrait certifié conforme,

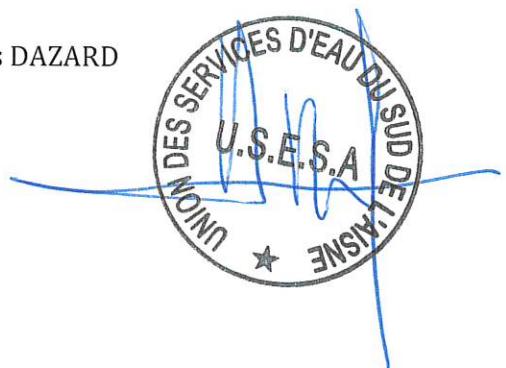
Le secrétaire de séance,

Jean-Luc PANTOUX



Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240924-20240903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024  
Publication : 27/09/2024

Certifié par le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240924-20240903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024

Publication : 27/09/2024

Certifié par le Président